



PROTECTION DM (pour les téléphones cellulaires) MODALITÉS

PARTIE 1 – DISPOSITIONS GÉNÉRALES

DÉFINITIONS

Accessoire(s) : Tout article ou périphérique supplémentaire qui est inclus dans l'emballage original du fabricant et qui fait partie de Votre Produit couvert incluant, mais sans s'y limiter, les câbles USB, les adaptateurs de courant, les piles et les écouteurs intra-auriculaires.

Date d'entrée en vigueur : La dernière des dates suivantes :

- La date à laquelle Vous avez acheté le Plan;
- La date à laquelle Votre Produit Vous est livré par un partenaire officiel de livraison de Geek Squad.

Durée : La période totale de la couverture que Vous avez achetée telle qu'indiquée sur Votre reçu d'achat original.

Geek Squad : Magasins Best Buy Canada Ltée.

Nous, Notre et Nos : Services Assurant Canada Inc., soit le fournisseur et l'administrateur du Plan.

Plan : Le plan Protection DM (pour les téléphones cellulaires), ce qui comprend Votre reçu d'achat original et les présentes modalités.

Prix d'achat du Plan : La contrepartie payée par Vous pour le Plan, telle qu'elle est indiquée sur Votre reçu d'achat original.

Produit : L'appareil sans fil original que Vous avez acheté chez Geek Squad et pour lequel Vous avez payé le Prix d'achat du Plan, ou son remplacement émis au titre du Plan.

Produit de remplacement : Un appareil sans fil remis à neuf de type et de qualité similaires, et de caractéristiques et de fonctionnement comparables au Produit original, qui ne sera pas nécessairement de la même marque ou couleur, sans dépasser le prix d'achat original de Votre Produit. Les progrès technologiques peuvent faire en sorte que le prix de détail du Produit de remplacement soit inférieur au prix de détail du Produit original.

Vous, Votre et Vos : L'acheteur du Plan ou tout bénéficiaire de transfert autorisé.

CONTRAT

Vous avez choisi d'acheter le Plan au prix de la Durée pour le Produit acheté chez Geek Squad. En achetant ce Plan, Vous confirmez que Vous avez lu et que Vous acceptez les présentes modalités. Les présentes modalités ne peuvent être ni révisées ni modifiées. Si une disposition particulière du Plan ou des contrats respectifs conclus aux termes des présentes est déclarée illégale ou inexécutoire, la légalité ou le caractère exécutoire des autres dispositions ne seront nullement touchées ou modifiées.

COUVERTURE DU PRODUIT

Le Plan couvre Votre Produit et les Accessoires contre les dommages causés par les sautes de puissance et contre les vices de fabrication et de main-d'œuvre du fabricant qui ne sont pas couverts par la garantie du fabricant, ou dans le cas où Votre Produit présente un dommage matériel (y compris le défaut d'écran) ou un défaut de résistance aux liquides lors d'un usage normal alors qu'il est utilisé principalement à des fins personnelles, familiales ou ménagères, ou utilisé pour un bureau à domicile, à moins qu'il ne soit spécifiquement inscrit sur Votre reçu d'achat original qu'il s'agit d'un Plan commercial.

Des frais de service pourraient s'appliquer. Veuillez consulter la section intitulée FRAIS DE SERVICE dans la Partie 1 des présentes modalités.

Le Plan ne peut être utilisé à l'extérieur du Canada.

DÉTAILS DE PAIEMENT

Le Prix d'achat du Plan peut être payé par versement unique effectué au moment de l'achat original ou par versements mensuels pratiques pour la Durée de Votre Plan. Le Prix d'achat du Plan est le même pour les deux options de paiement.

Pour les versements mensuels, il faut effectuer le premier paiement mensuel au moment de l'achat; le paiement sera imputé au compte de carte de crédit que Vous désignez au point de vente. Les versements mensuels subséquents commenceront après l'expiration de la période du premier mois et chaque versement correspondra au montant du paiement mensuel du Plan inscrit sur Votre reçu d'achat original. Il Vous incombera d'effectuer les paiements mensuels du Plan pendant la Durée de Votre Plan, à moins que le Plan ne soit annulé ou résilié conformément aux dispositions énoncées dans la section « Annulation ».

Si Vous manquez d'effectuer un paiement mensuel dans les trente (30) jours suivant la date d'échéance du paiement, Vous serez réputé avoir changé Votre option de paiement par versements mensuels et avoir choisi l'option de paiement par versement unique exigible à la date d'expiration suivant la période de trente (30) jours suivant la date à laquelle Vous aurez reçu Notre avis écrit. Vous serez réputé avoir reçu l'avis dans les dix (10) jours de la date à laquelle Nous l'aurons envoyé. D'autre part, Nous pouvons, à Notre discrétion, continuer à facturer Votre paiement par versements mensuels pendant la Durée restante du Plan.



Pour mettre à jour Vos données de facturation, visitez le site [geeksquad.ca/protection](https://www.geeksquad.ca/protection).

En tout temps pendant la Durée de Votre Plan, Vous pouvez acquitter la somme totale des versements mensuels restants en effectuant un paiement unique.

GARANTIE DU FABRICANT

Le Plan complète mais ne remplace pas la garantie du fabricant. Toutefois, il fournit tous les services décrits dans les présentes modalités à partir de la Date d'entrée en vigueur et pour la Durée du Plan.

Veillez noter que les services offerts au titre du Plan avant l'expiration de la garantie du fabricant pourraient invalider la garantie du fabricant. Consultez les modalités de la garantie du fabricant de Votre Produit pour obtenir plus de détails.

FRAIS DE SERVICE

Le remplacement de Votre Produit sera assujéti à des frais de service (« Frais de service ») déterminés en fonction de la valeur de Votre Produit, telle qu'indiquée sur Votre reçu d'achat original. Pendant la première année de la Durée de Votre Plan, les Frais de service s'appliqueront uniquement en cas de dommages matériels (y compris le défaut d'écran) et de défaut de résistance aux liquides. Par la suite, les Frais de service s'appliqueront à toute demande de service de remplacement.

Valeur du Produit	Frais de service
0 \$ - 299,99 \$	50 \$
300 \$ - 699,99 \$	100 \$
700 \$ et plus	200 \$

RESPONSABILITÉ DU CLIENT

Avant d'obtenir du service pour Votre Produit, Vous devez :

1. désactiver toute application de verrouillage d'écran (NIP, capteur d'empreinte digitale Touch ID ou mot de passe);
2. désactiver tout verrouillage d'activation comme la fonction Localiser mon iPhone ou le verrouillage d'activation Google;
3. enlever toute information privée, propriétaire et personnelle;
4. enlever tous les supports amovibles, tels que les cartes média ou SIM.

Vous êtes responsable de sauvegarder le contenu de Votre Produit et de supprimer toutes données avant de Nous envoyer Votre Produit endommagé.

Nous ne serons pas tenus responsables des dommages ou pertes de logiciels, de données ou d'autre information stockée sur un support de mémoire ou sur n'importe quelle composante d'un Produit faisant l'objet d'un remplacement. *La présente disposition ne vise pas à Nous décharger de la responsabilité des conséquences de Nos actions ou des actions de Nos représentants.*

DURÉE DU PLAN

L'accès à tous les services offerts au titre du Plan commence à la Date d'entrée en vigueur et prend fin à la première des dates suivantes :

1. la date d'expiration de la Durée de Votre Plan;
2. la date d'annulation du Plan telle que décrite dans la section intitulée « Annulation ».

Aucun service ne sera fourni ou payé une fois le Plan ayant pris fin.

Le Plan ne sera pas considéré comme étant entièrement exécuté en cas de remplacement d'un Produit défectueux. La couverture sera en vigueur pour le Produit de remplacement pendant la Durée restante du Plan.

ANNULATION

À Notre discrétion, Nous pouvons annuler le Plan en cas (a) de fraude ou de représentation trompeuse de Votre part; (b) de Votre utilisation commerciale ou louage du Produit (à moins qu'il ne soit spécifiquement inscrit sur Votre reçu d'achat original qu'il s'agit d'un Plan commercial); (c) de remplacement non autorisé d'un Produit; (d) du non-paiement du Prix d'achat du Plan de Votre part, le cas échéant; ou (e) sans se limiter aux dispositions précédentes, de Votre manquement à l'obligation de conformer aux modalités énoncées dans le présent document.

Vous pouvez annuler le Plan pour toute raison dans les trente (30) premiers jours de la date d'achat, et Vous recevrez un remboursement intégral de tout paiement versé dans le cadre du Plan. Pour recevoir Votre remboursement, Vous devez envoyer la demande d'annulation avec le présent document et tous les reçus d'achat originaux à un magasin Best Buy. Après les trente (30) premiers jours, Vous pouvez annuler le Plan pour toute raison, à quelque moment que ce soit, en téléphonant au **1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778)**. Vous recevrez un remboursement calculé au prorata de toute portion non acquise du Prix d'achat du Plan que Vous avez déjà payée.

TRANSFÉRABLE

Vous pouvez transférer le Plan à une autre personne en tout temps en Nous appelant. Vous devez fournir le nom de la personne à qui le Plan sera transféré. Pour achever le transfert, le bénéficiaire du transfert doit communiquer avec Nous pour Nous fournir son adresse postale, son adresse de courriel, son numéro de téléphone et, dans le cas où le Plan original a été acheté selon l'option de paiement par versements mensuels, des renseignements bancaires et une autorisation permettant la continuation de la facturation par versements mensuels pour le Plan, tel que cela est décrit dans la section « Détails de paiement » ci-dessus. Le transfert prendra effet dès que le bénéficiaire du transfert aura fourni les renseignements exigés.

Aucuns frais de transfert ne s'appliquent.

CESSION

Nous pouvons céder le Plan sans Votre consentement et sans Vous en aviser. Si Nous cédon le Plan et/ou ses contrats respectifs, le ou les cessionnaires assumeront toutes les obligations envers Vous au titre du Plan, et Nous serons libérés de toutes obligations. Vous consentez à Vous référer uniquement au cessionnaire pour l'exécution de toutes les obligations au titre du Plan.

EXCLUSIONS GÉNÉRALES

Le Plan ne couvre pas les suivants :



1. la perte ou le vol;
2. l'exposition aux intempéries, à l'humidité et à d'autres conditions environnementales;
3. la négligence, le mauvais usage, l'usage abusif, le vandalisme ou les dommages matériels intentionnels;
4. les dommages matériels causés par les réparations non autorisées, les installations inadéquates, les modifications inadéquates d'équipement ou le démontage non autorisé;
5. les dommages causés par le transport (à l'exception des dommages causés pendant l'envoi autorisé de Votre Produit vers ou depuis un centre de service autorisé);
6. les brûlures de pixels non conformes aux directives du fabricant;
7. les virus informatiques, les logiciels malveillants ou les problèmes générés par les logiciels;
8. les événements naturels ou autres risques extérieurs au Produit;
9. les dommages catastrophiques, y compris, mais sans s'y limiter, l'écrasement, le pliage, la chute de hauteur (par ex., la chute d'un balcon ou d'une fenêtre), l'écrasement par un véhicule en déplacement ou la chute d'un véhicule en déplacement, l'immersion prolongée dans un liquide ou la submersion prolongée d'un liquide qui n'est pas conforme aux directives du fabricant;
10. la perte des logiciels ou données dans le cas d'une saute de puissance;
11. les accessoires qui ne sont pas inclus avec Votre Produit dans l'emballage original du fabricant;
12. les pièces perdues utilisées avec les appareils téléphoniques avec ou sans la capacité de transmettre des données;
13. les frais de service, de transport ou d'expédition non autorisés;
14. les Produits dont les numéros IMEI ont été modifiés, altérés ou effacés;
15. les Produits utilisés à des fins commerciales, utilisés par le grand public, loués ou loués en crédit-bail ou utilisés dans les espaces communs des maisons multifamiliales, à moins que Vous n'avez acheté un Plan commercial;
16. les dommages indirects corrélatifs ou consécutifs, y compris, mais sans s'y limiter, les pertes de profits, les pertes de données, les temps de panne et les réclamations pour temps et effort (*La présente disposition ne vise pas à Nous décharger de la responsabilité des conséquences de Nos actions ou des actions de Nos représentants.*);
17. les frais associés aux contrats avec des tiers;
18. les effets personnels laissés dans le Produit;
19. les diagnostics de type « aucun problème trouvé » et les problèmes intermittents qui ne peuvent être reproduits;
20. les imperfections mineures des appareils qui répondent aux normes de conception, ou les dommages esthétiques qui n'ont pas d'incidence sur le fonctionnement du Produit.

LIMITES DE RESPONSABILITÉ

1. Nous ne serons pas tenus responsables envers Vous si Nous ne sommes pas en mesure d'exécuter Nos obligations aux termes du Plan à cause d'événements hors de Notre contrôle, tels que des cas fortuits.
2. Nous ne serons pas tenus responsables envers Vous pour des virus, des dommages matériels, la privation de jouissance, l'interruption des affaires, les pertes de profits, les pertes de données ou pour d'autres dommages-intérêts spéciaux, punitifs ou indirects, peu importe la cause, soit par violation de garantie ou de contrat, acte dommageable (y compris la négligence), responsabilité stricte ou autrement. (*La présente disposition ne vise pas à Nous décharger de la responsabilité des conséquences de Nos actions ou des actions de Nos représentants.*)
3. Notre responsabilité maximale envers Vous se limite au Prix d'achat du Plan que Vous avez payé pour le Produit admissible au remplacement au titre de Votre Plan.

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ

Nous pouvons recueillir, utiliser et partager les renseignements personnels que Vous Nous avez fournis et qui ont été obtenus d'autres parties avec Votre consentement, ou dans la mesure où cela est requis ou permis par la loi. Nous pouvons utiliser ces renseignements pour Vous servir à titre de client et communiquer avec Vous. Vos renseignements personnels pourraient être traités et stockés dans un autre pays où ils peuvent faire l'objet d'accès par les autorités gouvernementales en vertu des lois applicables de ce pays. Vous pouvez obtenir une copie de Notre politique de confidentialité en téléphonant au 1-888-778-8023 ou en visitant Notre site Web (www.assurant.ca/fr-ca/politique-de-confidentialite). Si Vous avez des questions ou préoccupations concernant Notre politique de confidentialité ou les options Vous permettant de refuser ou de retirer Votre consentement, Vous pouvez Nous appeler au numéro indiqué ci-dessus.

PARTIE 2 – CARACTÉRISTIQUES DE VOTRE PLAN

Voici une description des caractéristiques de Votre Plan. Pour demander un service au titre du Plan, veuillez consulter la Partie 3 – COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SERVICE pour les détails.

SERVICES D'ASSISTANCE

Pendant la Durée de Votre Plan, Vous pourrez accéder aux services d'assistance suivants concernant le Produit et le Plan :

- 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, un soutien bilingue (français/anglais) par téléphone et en ligne.
- Aide pour répondre aux questions sur le fonctionnement du Produit afin d'accélérer le procédé d'émission du Produit de remplacement.
- Gestion de l'évaluation technique de Votre Produit défectueux.

SERVICES DE REMPLACEMENT

Le Plan prévoit un total maximum de cinq (5) demandes de service de remplacement pendant la Durée du Plan.

- **Défaillance mécanique avec protection contre les sautes de puissance** : Lorsque Votre Produit présente une défaillance mécanique en raison de vices de fabrication et de main-d'œuvre du fabricant ou en raison de dommages causés par les sautes de puissance survenant pendant la Durée du Plan, Nous remplacerons Votre Produit par un Produit de remplacement, sans dépasser le prix d'achat original de Votre Produit.

Si, au cours d'une demande de service, Nous déterminons que la défectuosité de Votre Produit est le résultat de dommages matériels, Votre demande de service sera traitée en conformité avec la section « Service de remplacement en cas de dommages matériels » ci-dessous et des frais de service s'appliqueront.

- **Service de remplacement en cas de dommages matériels** : Dans le cas où Votre Produit présente un dommage matériel (y compris le défaut d'écran) ou un défaut de résistance aux liquides pendant la Durée du Plan, Nous Vous enverrons un Produit de remplacement comme décrit dans la Partie 3 – COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SERVICE.

Le Plan prévoit jusqu'à un maximum de **deux (2)** demandes de service de remplacement en cas de dommages matériels pendant la Durée de Votre Plan.

SERVICE DE REMPLACEMENT D'ACCESSOIRE

S'il est déterminé qu'un Accessoire est défectueux, le Plan assumera le coût d'un Accessoire de Remplacement. Dans le cas où l'Accessoire de remplacement n'est pas disponible, un nouvel Accessoire de type et de qualité similaires et de caractéristiques et de fonctionnement comparables sera fourni.

SERVICE DE REMPLACEMENT DE PILE REMPLAÇABLE PAR L'UTILISATEUR

Le Plan assumera le coût d'une (1) pile de remplacement pendant la Durée du Plan. À Notre option, **la pile de remplacement peut être neuve, remise à neuf ou une pile non originale du fabricant qui fonctionne conformément aux spécifications établies par le fabricant pour le Produit.**

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir de l'information, consultez la section **FAQ** du site [geeksquad.ca/protection](https://www.geeksquad.ca/protection), ou téléphonez au 1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778). Nous Vous aiderons à prendre les dispositions nécessaires pour obtenir un service ou répondrons à toute question que Vous pourriez avoir au sujet de Votre Plan.

PARTIE 3 - COMMENT PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SERVICE

POUR PRÉSENTER UNE DEMANDE DE SERVICE : Veuillez consulter le site [geeksquad.ca/protection](https://www.geeksquad.ca/protection) ou téléphoner au 1-800-GEEKSQUAD (1-800-433-5778). **Il sera nécessaire pour Vous de désigner une carte de crédit au moment de la demande de service.**

Une fois que Votre demande de service sera autorisée, Vous pourrez choisir l'une des options de service suivantes :

- **Échange standard :** Nous Vous fournirons un emballage de retour. Vous devez expédier Votre Produit défectueux dans l'emballage de retour qui Vous est fourni. Une fois que Nous aurons reçu Votre Produit défectueux, Nous Vous enverrons Votre Produit de remplacement, dès qu'il Nous sera disponible, par service de messagerie à Votre adresse au Canada.
- **Échange par anticipation :** *(Cette option est disponible uniquement pour les demandes de service présentées après les 90 premiers jours suivant la date d'achat du Produit et du Plan indiquée dans Votre reçu d'achat original.)* Dès que Votre Produit de remplacement Nous sera disponible, Nous Vous l'enverrons par service de messagerie à Votre adresse au Canada avec un emballage de retour. Vous devez ensuite retourner Votre Produit défectueux dans l'emballage de retour fourni dans les trente (30) jours suivant Votre réception du Produit de remplacement.

Dépôt pour échange par anticipation : Il faudra verser un dépôt remboursable au moment de la demande de service. Le montant du dépôt remboursable correspondra au plus élevé des montants suivants : (a) 100 \$; ou (b) la valeur actuelle au détail d'un appareil sans fil de la même marque et du même modèle que Votre Produit, arrondie à 100 \$ près. Lorsque Nous aurons reçu Votre Produit défectueux, le dépôt remboursable sera automatiquement crédité à Votre compte de carte de crédit.

Aucun montant ne sera remboursé si Nous ne recevons pas Votre Produit défectueux dans les trente (30) jours suivant Votre réception du Produit de remplacement. De plus, si Nous recevons Votre Produit défectueux et que le verrouillage d'activation n'a pas été désactivé, Nous Vous retournerons le Produit défectueux et aucun montant ne sera remboursé.

Restrictions de l'échange par anticipation :

1. Dans le cas où Vous ne retournez pas le Produit défectueux, à Notre discrétion, toute demande de service subséquente au titre du Plan pourrait ne pas être admissible à l'option du service d'échange par anticipation.
 2. Pour les demandes de service en cas de dommages matériels (y compris le défaut d'écran) ou de défaut de résistance aux liquides, Vous pourriez choisir l'option du service d'échange par anticipation un maximum de deux (2) fois pendant la Durée du Plan.
- **Échange d'Accessoire :** S'il est déterminé que la défectuosité est liée à un Accessoire inclus avec Votre Produit dans l'emballage original du fabricant, Vous devez apporter Votre Produit et tous les Accessoires inclus dans l'emballage original du fabricant à un magasin Best Buy pour un échange immédiat de l'Accessoire défectueux. Dans le cas où l'Accessoire de remplacement n'est pas disponible, un nouvel Accessoire de type et de qualité similaires et de caractéristiques et de fonctionnement comparables sera fourni.

Vous avez spécifiquement demandé la version française de ce Plan. La version anglaise est disponible sur demande. You have specifically requested the French version of this Plan. An English version is available upon request.

Fin des modalités